

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
MARNE

| Nombre de Membres | | |
|-------------------------------------|-------------|---|
| Afférent au Conseil Municipal | En exercice | Qui ont pris Part à la Délibération |
| 27 | 27 | 23 |

| |
|--|
| Date de la Convocation 04 décembre 2024 |
|--|

Date d’Affichage
04 décembre 2024

Objet de la délibération

No 2024-100219
Ressources humaines
Adhésion auprès de la CNP pour les
agents CNRACL

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE M O N T M I R A I L**

Séance du 10 décembre 2024

Le dix décembre deux mille vingt-quatre, le conseil de la ville de Montmirail s'est réuni en nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Etienne DHUICQ, Maire.

Présents : Etienne DHUICQ, Valérie JACQUINOT, Romain GIRARDIN, Brigitte LAGRUE, Philippe CHEVRIOT, Monique MOREL, Pascal POISSON, Marie-Claude HIMMESOETE, Dominique THUAULT, Jean-Pierre SCHANG, Mohamed BENAHMED, Jean-Paul COLMONT, Pascal HOURLIER, Juan GARCIA RODRIGUEZ, Claudette BOUCHÉ, Elisabeth BENARD, Stéphane PAQUET, Catherine RUIZ COLLAS, Christine GUIMAREY, Karine BOCQUET, Coralie ADNOT, Tristan RUIZ,

Absent représenté : Romain RICHOMME pouvoir à Mohamed BENAHMED

Absents excusés : Alain GUENON, Valérie PRIEUR, Sabine MARY

Absent : Jérémy ARAQUÉ

Secrétaire de séance : Tristan RUIZ

Vu la délibération n° 2024-100210 en date du 05 novembre 2024, Considérant la dernière réponse du centre de gestion de La Marne : la souscription à un contrat détenu par la même compagnie et présentant des conditions plus favorables ne peut être accepté sans mettre en péril l'équilibre financier du contrat groupe. Aussi, le centre de gestion revient sur son accord initial d'acceptation de notre adhésion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

-de retenir la proposition d'assurances statutaires de notre actuel assureur CNP assurances pour une année , du 01/01/2025 au 31/12/2025 au taux de 8,43% avec l'option des charges patronales proposée

-d'autoriser monsieur le maire à signer tout document relatif à ce dossier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

051-215103557-20241212-2024-100219-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/12/2024
Publication : 12/12/2024



Etienne DHUICQ

Maire